



ARRÊTÉ DU MAIRE N°060-2025

Le Maire de SEYSEL (Haute-Savoie),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Route

Considérant la demande de SAS DUCLOS FABRICE sise 400 route de Saint Julien 74270 FRANGY, pour l'installation d'un échafaudage et le ravalement de façade du 8 Grande Rue entre le 10/05/2025 et le 11/07/2025.

Considérant qu'il est nécessaire de prendre toutes les précautions pour la sécurité des usagers et des intervenants,

ARRÊTE

ARTICLE 1 L'entreprise SAS DUCLOS FABRICE et ses sous-traitants sont autorisés à installer un échafaudage sur la façade du 8 Grande Rue et à occuper le trottoir entre le 10/05/2025 et le 11/07/2025.

L'échafaudage devra permettre le passage en sécurité des piétons sur ce trottoir.

ARTICLE 2 Les 2 places de stationnement devant le 8 grande rue seront interdites au stationnement et réservées à l'usage du chantier.

ARTICLE 3 Le demandeur veillera à conserver et à rendre le domaine public en parfait état.

ARTICLE 4 L'organisation de la réglementation temporaire sera à la charge de l'entreprise SAS DUCLOS FABRICE. La signalisation et le barriérage rendu nécessaire par la présence du chantier et par la réglementation de la circulation faisant l'objet du présent arrêté, sera conforme à l'instruction sur la signalisation temporaire des routes.

L'entreprise SAS DUCLOS FABRICE sera tenue d'assurer la fourniture, la mise en place, l'entretien et la dépose de cette signalisation.

Elle conservera pendant toute la durée des travaux et jusqu'à enlèvement de cette signalisation, la responsabilité de la sécurité, tant des usagers que du chantier lui-même. Sa responsabilité sera substituée à celle de la commune de Seyssel si celle-ci venait à être recherchée pour tout accident qui serait la conséquence de cette réglementation.

ARTICLE 5 Le présent arrêté sera publié et affiché dans les formes et lieux habituels. Ampliation sera adressée :

- À la gendarmerie de Seyssel,
- Au centre de secours de Seyssel,
- A SAS DUCLOS FABRICE sise 400 route de Saint Julien 74270 FRANGY,
- A la police pluricommunale de Seyssel,
- Au centre technique municipal de Seyssel.

A Seyssel, le 03 juin 2025

Le Maire, Gérard LAMBERT

